



Conseil International des Infirmières
La voix mondiale des soins infirmiers

Press Information . Communiqué de presse . Comunicado de prensa

La santé est un droit de l'homme qui ne peut être assuré sans les infirmières, d'après le Conseil International des Infirmières

La Journée des droits de l'homme et la Journée internationale de la couverture sanitaire universelle mettent en évidence les inégalités mondiales

Genève, Suisse ; 9 décembre 2021 – Le Conseil International des Infirmières (CII) a appelé à investir dans les personnels infirmiers et à protéger les droits des infirmières, en soutenant les thèmes de la [Journée des droits de l'homme](#) et de la [Journée internationale de la couverture sanitaire universelle](#). La Journée des droits de l'homme, le 10 décembre, a pour thème *L'égalité – Réduire les inégalités, faire progresser les droits de l'homme*, tandis que la Journée internationale de la couverture sanitaire universelle, le 12 décembre, a pour thème *Ne laisser la santé de personne de côté : investir dans des systèmes de santé pour tous*.

Le Dr Pamela Cipriano, la Présidente du CII, a déclaré :

« La pandémie a infligé une dure leçon au monde : nous devons investir dans la santé pour prévenir de futures pandémies et nous devons accorder la priorité à l'équité et à la non-discrimination. Dans ce monde globalisé, personne n'est protégé tant que nous ne sommes pas tous protégés. La couverture sanitaire universelle (CSU) constitue désormais un impératif. »

« Sachant que 90 % des personnels infirmiers sont des femmes, l'égalité des sexes est de la plus haute importance pour la prestation des soins de santé dans le monde. L'inégalité entre les sexes a été exacerbée par la pandémie et la protection et le respect des droits des femmes – y compris des infirmières – sont essentiels pour la prestation de soins de santé universels, mais aussi pour contribuer à trouver une issue à cette pandémie. Les gouvernements doivent tenir compte des appels à protéger, à rémunérer de façon équitable et à assurer des conditions de travail décentes aux infirmières, dont les droits ont été bafoués durant la pandémie. »

« Sans des personnels de santé solides et résilients, nous ne pouvons pas réaliser la santé pour tous. L'égalité entre les sexes et l'investissement dans les soins infirmiers doivent être au cœur de la riposte à la COVID-19 et du plan de relèvement. Il est temps maintenant de saisir cette occasion pour faire de l'égalité un corollaire positif après les souffrances endurées par tant de personnes du fait de cette pandémie. »

Howard Catton, le Directeur général du CII, a déclaré :

« Les droits des agents de santé sont des droits de l'homme, et à l'heure actuelle, les *deux* sont gravement menacés. Nous devons agir avec un surcroît de célérité, d'attention et d'investissement pour protéger ces droits. Les infirmières et les autres agents de santé sont déjà éreintés physiquement et moralement, et la variante Omicron vient aggraver la situation. Lorsque nos agents de santé sont broyés, nos systèmes de santé s'effondrent. »

« Si de nombreux pays procèdent actuellement à des vaccinations de rappel, ailleurs, les professionnels de santé attendent toujours d'être entièrement vaccinés. Une telle inégalité à

l'échelle mondiale n'est pas seulement moralement odieuse, elle est aussi vouée à l'échec, car nous ne vaincrons pas le virus et nous n'assurerons pas l'accès aux soins de santé sans respecter les droits de tous. La santé est un droit de l'homme qui ne peut être appliqué sans les infirmières, et les droits des infirmières sont des droits de l'homme. »

Le Dr Cipriano a ajouté :

« Les infirmières ont le droit de travailler dans un cadre sûr, exempt de toute maltraitance et violence. Elles ont le droit d'avoir accès à des vaccins et à des équipements de protection individuelle, le droit à une rémunération adéquate et à un appui en matière de santé mentale. Le CII soutient les droits des infirmières et appelle les pouvoirs publics à s'acquitter de leurs obligations en matière de respect et de protection des droits de l'homme, et à adopter et à appliquer une législation garantissant l'égalité d'accès aux soins, aux vaccins et à la protection, non seulement dans leur propre pays, mais partout dans le monde. »

Durant la pandémie, les infirmières et les autres agents de santé ont assumé une charge de travail énorme, souvent sans équipement de protection individuelle, provoquant la mort de plus de 115 000 d'entre eux. Les infirmières sont exténuées et traumatisées. Il y avait déjà une pénurie de six millions d'infirmières avant la pandémie. Elle ira croissant tant que des investissements ne seront pas faits dans la profession. Sans investissement, les inégalités augmenteront, les pandémies se poursuivront et les systèmes de santé s'affaibliront. Les agents de santé ont besoin que des investissements soient faits, de conditions de travail décentes et que leurs droits soient protégés sans délai.

* * *

Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Gyorgy Madarasz, attaché de presse,
madarasz@icn.ch
Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch
[@ICNurses](https://www.instagram.com/ICNurses)